

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 27 NOVEMBRE 1987

PRESENTS/ Messieurs BERNARD, HALFORD, PICOU : Maire et Adjoint
Messieurs DOUET, HARMSWORTH, JOZWAK, LELONG, MAQUET: Conseillers
Messieurs Ingénieur des travaux de la SAUR
Représentant la SAUR
Représentant la SAUR

ABSENT EXCUSE / Madame VANLERBERGUE
ABSENTS / Messieurs LELARD, SZAJNER

17H00 ; REUNION AU CHATEAU D'EAU

L'ingénieur des travaux et les représentants de la SAUR, expliquent le fonctionnement du procédé BARBOTTE. Ils répondent aux questions des conseillers.

18H00 ; REUNION SALLE DE LA MAIRIE

- Les représentants de la SAUR expliquent les raisons de l'augmentation du cout de l'eau et les méthodes possibles de répartition des charges:

- 1/ répartition des charges comme actuellement: c'est à dire au forfait plus au M3 excédentaire
- 2/ répartition par un abonnement annuel et au M3 réellement utilisé.

Après discussion, le conseil vote pour la seconde solution.

- Les représentants de la SAUR expliquent au conseil le système de remplacement des compteurs. Actuellement, les compteurs remplacés sont loués aux utilisateurs. De nombreux compteurs sont à remplacer car très anciens. Pour un forfait de 23,46 FR par an et par abonné, la SAUR s'engage à remplacer les compteurs tous les 10 ans.

Après discussion, le conseil vote cette nouvelle disposition.

Le nouveau contrat de fermage sera établi par la SAUR et envoyé pour signature à la Mairie.

La séance est levée à 19H30